



ANALYSE

2016/32

L'agriculture sociale : quand l'Humain reprend sa place

L'agriculture sociale : quand l'Humain reprend sa place

Le 23 juin dernier, le Réseau wallon de Développement Rural, le GAL et le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut, organisaient une journée placée sous le thème de l'agriculture et de la foresterie sociales à Brasménil (Péruwelz). Des expériences wallonnes et européennes ont été partagées visant à démontrer les bénéfices, à identifier les enjeux, les freins et les conditions de réussite et de pérennisation de ces initiatives d'agriculture sociale.ⁱ

L'ACRF – Femmes en milieu rural est membre du Collège des Producteurs et ce type d'initiative a retenu notre attention comme pouvant être à privilégier et à promouvoir dans une optique de rapprochement entre consommateurs et producteurs, dans l'idée de mieux faire connaître le métier d'agriculteur. Cette union de l'agriculture et des activités sociales peut également apporter aux agriculteurs de nouvelles sources de revenus et améliorer l'image de leur secteur auprès du public

« La ferme a toujours eu vocation d'accueil », témoigne un agriculteur. Si l'on replonge dans l'histoire rurale, les usages, les coutumes, le mode de vie communautaire dans les fermes nous renvoient à cette tradition d'accueil, de partage. Il suffit de penser aux veillées, à l'entraide entre les fermes souvent nécessaire pour les travaux, aux ouvriers agricoles qui partageaient la vie de la famille... Aujourd'hui, on qualifie d' « agriculture sociale » des projets qui mettent en œuvre des ressources agricoles afin d'améliorer le bien-être social, physique et mental des personnes. En anglais, on parle de « care farming », « care » renvoyant à un champ plus large : se soucier, aimer, prendre soin, prêter attention...

Un peu partout en Europe et au-delà, des projets pilotes montrent déjà des bénéfices importants de ces voies de diversification tant pour les agriculteurs et forestiers que pour les personnes accueillies et leurs institutions. En Wallonie, il s'agit d'accueillir à la ferme, en forêt ou dans un environnement naturel des personnes fragilisées dans un but de ressourcement, d'inclusion sociale ou d'insertion socio-professionnelle. Ces personnes présentent un handicap physique, mental ou psychique, sont des jeunes en difficulté, des personnes souffrant d'assuétudes, ou simplement des personnes ayant besoin de se ressourcer dans un cadre différent. Le partenariat-type envisagé en Wallonie est tripartite : un organisme social agréé par la Région wallonne, un exploitant (agricole, forestier, horticole) et le bénéficiaire.

Quelques exemples

Véronique Cossement-Monnart, agricultriceⁱⁱ, avec Pierre, son mari, accueillent Martine, résidente dans une institution de santé mentale, chaque vendredi à la Ferme du Buis. À sa demande, son éducateur a cherché une activité extérieure pour elle, selon ses besoins et ses envies. Il s'agit, pour la personne accueillie de développer une autonomie et une identité personnelle en dehors de l'institution, d'avoir droit à une vie sans tuteur, à une existence autre qu'un nom sur un dossier.

Martine nous explique elle-même sa journée type à la ferme. Elle s'y rend seule, à vélo, et la journée démarre autour de la table du petit-déjeuner de la famille. Ensuite, vient la préparation du repas pour midi, la journée se poursuit au laboratoire où Martine aide pour transformer la production laitière, auprès des animaux et d'autres petits travaux, et retour à l'institution.

Un tel parcours permet l'individualisation de la personne qui gère elle-même sa journée. Martine est considérée comme une travailleuse avec une rémunération en contrepartie du travail accompli. Cette journée a permis de découvrir des projets développés en Angleterre, aux Pays-Bas, en France et en Italie.

D'autres exemples peuvent élargir nos champs de vision.

L'intervention d'Ilaria Signoriello, coordinatrice du Forum national italien de l'agriculture sociale a particulièrement marqué la journée. Là-bas, l'agriculture sociale s'est largement développée depuis la loi Basaglia de 1978 visant l'abolition des hôpitaux psychiatriques et qui a permis d'inclure les patients au sein des communautés plutôt que de les isoler loin de la société. Cette réforme reste unique au monde.

De nombreuses petites fermes coopératives, véritables communautés de vie, se sont développées dans tout le pays. Un système où il n'y a pas de pitié du handicap : « pas de pitié, de la haute qualité » clame Ilaria, agricultrice passionnée. Elle explique le lien entre l'agriculture biologique et l'agriculture sociale : entre justice sociale et environnementale. Une justice qui s'étend aux réfugiés, femmes battues, prisonniers, expropriés de la mafia ! En Italie du Sud, ces programmes permettent de lutter contre l'embrigadement de jeunes destinés à rejoindre les rangs de la Camorra.

En Belgique encore, Samuel Hubaux, sociologue et anthropologue,ⁱⁱⁱ a travaillé dans le secteur de la santé mentale en tant qu'accompagnant psycho-social, avant d'être actif au sein de l'asbl, « Nos oignons ». Le jeune animateur est passionné par son job mais il n'a pas oublié la convivialité découverte dans les groupes d'achats en commun fréquentés dans le cadre de la préparation de son mémoire de fin d'études. Il a envie de sortir de la ville et du cadre institutionnel. Mais il est difficile de trouver des lieux structurés d'accueil en dehors des institutions de soins et celles-ci sont coincées entre les injonctions à l'efficacité et les possibilités d'insertion limitées. Il faut donc imaginer des alternatives en tenant compte du contexte social instable et peu rassurant, en particulier pour les plus fragilisés. Un ami, agronome et maraîcher, est justement en train de s'installer dans une ferme. Il invite animateurs et patients à venir le rejoindre. Un coup de main pour planter des haies est bienvenu. L'expérience est concluante. Ils créent l'asbl « Nos oignons ».

Les bénéfiques

Pour l'utilisateur, ils sont multiples, il suffit du sourire de Martine pour s'en convaincre : lien social et intégration, estime de soi, sentiment d'utilité, lien avec la nature et ses effets thérapeutiques... La vie en institution est lourde, avec un regard sans cesse posé sur la personne dont on s'occupe. Dans ces projets, c'est la personne qui prend en charge des travaux, des animaux. Les relations changent. Certains jeunes, suivis par l'Aide à la Jeunesse, n'ont plus guère de respect pour le système car ils subissent des lois injustes, déshumanisantes créées par l'homme. Au contact de la nature, on constate un retour de respect par rapport à des règles « naturelles » car elles ont du sens !

Pour l'exploitant, cette formule permet une rupture du sentiment de solitude et de routine, la création de lien social, « des forces morales », « un supplément d'âme » et une diversification des activités agricoles, vitale pour l'avenir de beaucoup. Eventuellement aussi aide réelle sur le terrain...

Pour l'institution, l'agriculture sociale représente le « chaînon manquant » entre l'institution et la vie « normale ». L'accueil permet une diversification et une individualisation des soins ou formes d'accompagnement offertes aux bénéficiaires. C'est tout l'enjeu à défendre pour l'agriculture sociale auprès des autorités locales: l'inclusion des plus faibles apporte une plus-value à l'agriculture et à la société.

Les difficultés

L'agriculture sociale est un projet novateur, c'est une frontière entre les deux domaines à redessiner. Les freins rencontrés sont un manque de lien et de connaissance mutuelle entre les institutions sociales et le monde agricole. Un manque d'information des deux parties sur les différentes possibilités d'accueil, sur les bénéfiques qui pourraient être retirés.

Il y a aussi le manque de temps, l'absence de cadre, de couverture juridique (statut de la personne accueillie, assurance), un manque de moyens (quelle rémunération pour l'agriculteur?), ainsi qu'un manque de confiance en soi, la peur de mal faire et un manque de connaissance des publics visés.

Les solutions : donner une existence à l'agriculture sociale

La reconnaissance et la promotion de la multidimensionnalité des projets agricoles innovants, est une des clés en terme de transformation économique et sociale. Face à une tendance dominante à la monétarisation des échanges et à la marchandisation des activités humaines, les expériences intégrant un caractère pluriel, comme le font les structures d'agriculture sociale au sens large, prennent tout leur sens.

Et pour donner connaissance au grand public de ce type d'initiative, il nous faut communiquer, organiser des visites de projets, des journées de formation et d'échange de pratiques. Il faudrait également constituer un réseau, orienter les demandes, clarifier le cadre légal, objectiver les bénéficiaires, faire entendre la parole des acteurs de terrain, porter des réflexions et propositions politiques de façon centralisée.

A l'ACRF–Femmes en milieu rural, nous entretenons un lien historique et fort, construit depuis maintenant 110 ans dans les campagnes wallonnes, avec les acteurs du monde rural. Nous en suivons les évolutions, encourageons un développement durable... Et en tant que mouvement d'éducation permanente, nous gardons une attention particulière pour les personnes les plus fragiles.

Stéphanie Ogier
Animatrice socio-culturelle



Avec le soutien de



Cette analyse est disponible au format PDF sur notre site Internet www.acrf.be

L'ACRF-Femmes en milieu rural souhaite que les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites. Toutefois, n'oubliez pas, dans ce cas, de mentionner la source et de nous transmettre copie de la publication.

Merci !

ⁱ Le compte-rendu de l'événement est disponible sur www.reseau-pwdr.be

ⁱⁱ Plein Soleil Mai 2016

ⁱⁱⁱ Plein Soleil Avril 2016